



Conseil de Communauté

Délibération n°512023

Jeudi 30 mars 2023 – 18h00

L'an deux mille vingt-trois et le trente mars à 18h00, le conseil de la Communauté de Communes du Pays de Lunel, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle Georges Frêche à Villetelle, sous la présidence de monsieur Pierre Soujol, Président de ladite Communauté.

Nombre de membres en exercice : 46

Présents : MM. Loïc FATACCIOLI, Jacques GRAVEGEAL, Denis DEVRIENDT, Patrick MARY, Pierre SOUJOL, Mmes Paulette GOUGEON, Catherine MOREL-SAVORNIN, MM. Jean-Pierre BERTHET, Michel GALKa, Mme Sylvie THOMAS, MM. Stéphane ALIBERT, Laurent GRASSET, Mme Isabelle AUTIER, MM. Noureddine BENIATTOU, Cyril BARBATO, Mme Danielle RAZIGADE, MM. Claude CHABERT, Fabrice FENOY, Mme Marie PELLET-LAPORTE, MM. Norbert TINEL, Patrice SPEZIALE, Florian TEMPIER, David COULOMB, Francis GARNIER, Jean-Jacques ESTEBAN, Mme Dominique LONVIS, M. Yves QUESADA, Mmes Joëlle RUIVO, Isabelle DE MONTGOLFIER, M. Jérôme BOISSON et Mme Cécile VASSE.

Absents Représentés : Mme Karine NADAL représentée par Loïc FATACCIOLI, Mme Véronique MICHEL représentée par Jean-Pierre BERTHET, M. Stéphane DALLE représenté par Laurent GRASSET, Mme Viviane BONFILS représentée par Stéphane ALIBERT, Mme Marie PAPAÏX représentée par Sylvie THOMAS, Mme Annabelle DALLE représentée par Catherine MOREL-SAVORNIN, M. Michel CRECHET représenté par Michel GALKa, Mme Julia PLANE représentée par Claude CHABERT, Mme Julie CROIN représentée par Patrice SPEZIALE, Mme Anne-Sophie DIAZ représentée par David COULOMB, M. Laurent AJASSE représenté par Joëlle RUIVO, M. Christophe CALVET représenté par Jérôme BOISSON et Mme Martine DUBAYLE-CALBANO représentée par Pierre SOUJOL.

Absents excusés : M. Pascal CHABERT et Mme Nouria DERDOUR.

Secrétaire de séance : M. Jérôme BOISSON.

Objet : Budgets Annexes – Vote des Budgets Supplémentaires 2023

Monsieur Denis Devriendt, Vice-Président délégué aux finances intercommunales, expose les ajustements de crédits nécessaires à l'exécution des budgets 2023, conjointement à la reprise des résultats et des restes à réaliser de l'année 2022, et ce pour les différents budgets annexes de la communauté de communes :

BUDGET ANNEXE POLE ENTREPRENDRE

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
c/21352 Agencement et aménagement des bâtiments	115 000,00	c/001 Résultat d'investissement reporté	119 829,55
c/2188 Autres immobilisations corporelles	4 829,55		
TOTAL	119 829,55	TOTAL	119 829,55

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
c/60612 Electricité	6 000,00	c/002 Résultat de fonctionnement reporté	43 499,72

c/60632 Fournitures de petit équipement	3 000,00		
c/615221 Entretien bâtiment	6 000,00		
c/6156 Maintenance	3 000,00		
c/61358 Locations mobilières	5 000,00		
c/6215 Personnel affecté	8 000,00		
c/63512 Taxes foncières	4 000,00		
c/6541 Créances admises en non-valeur	4 000,00		
c/65811 Licences cloud	1 000,00		
c/673 Titres annulés sur exercices antérieurs	3 499,72		
TOTAL	43 499,72	TOTAL	43 499,72

BUDGET ANNEXE HOTEL D'ENTREPRISES

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
c/001 Résultat d'investissement reporté	27 359,73	c/1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	27 359,73
TOTAL	27 359,73	TOTAL	27 359,73

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
c/60612 Electricité	6 000,00	c/002 Résultat de fonctionnement reporté	26 170,97
c/614 Charges locatives	5 000,00		
c/615221 Entretien des bâtiments	3 000,00		
c/6283 Nettoyage de locaux	3 000,00		
c/63512 Taxes foncières	6 000,00		
c/6541 Créances admises en non-valeur	3 170,97		
TOTAL	26 170,97	TOTAL	26 170,97

BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
c/2313 Travaux bâtiments	823 379,43	c/001 Résultat d'investissement reporté	823 379,43
TOTAL	823 379,43	TOTAL	823 379,43

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
c/63512 Taxes foncières	8 000,00	c/002 Résultat de fonctionnement reporté	205 251,19
c/615221 Entretien des bâtiments	157 000,00		
c/6156 Maintenance	25 000,00		
c/6542 Créances éteintes	15 251,19		
TOTAL	205 251,19	TOTAL	205 251,19

BUDGET ANNEXE ZAE SAINT SERIES

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
c/1641 Remboursement emprunt	143 337,06	c/001 Résultat d'investissement reporté	23 337,06
		c/3351 Stocks de terrains (chap 040)	120 000,00
TOTAL	143 337,06	TOTAL	143 337,06

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
c/63512 Taxes foncières	2 000,00	c/002 Résultat de fonctionnement reporté	376 895,37
c/65888 Autres charges de gestion courante	362 895,37	c/7015 Vente de terrains aménagés	120 000,00
c/6045 Prestations de service	12 000,00		
c/7133 Variations des encours de biens (chap 042)	120 000,00		
TOTAL	496 895,37	TOTAL	496 895,37

BUDGET ANNEXE ZAC PETITE CAMARGUE

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
c/2764 Immobilisations financières	399 412,07	c/001 Résultat d'investissement reporté	399 412,07
TOTAL	399 412,07	TOTAL	399 412,07

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
c/6045 Etudes et travaux	158 889,28	c/002 Résultat de fonctionnement reporté	158 889,28
TOTAL	158 889,28	TOTAL	158 889,28

BUDGET ANNEXE POLE D'EXCELLENCE RURALE VIAVINO

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
c/001 Résultat d'investissement reporté	24 346,01	c/1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	41 972,93
c/2313 Immobilisations en cours	38 000,00	c/021 Virement du fonctionnement	93 000,00
c/2188 Immobilisations corporelles	55 000,00		
Restes à réaliser 2022			
c/2313 Immobilisations en cours	17 626,92		
TOTAL	134 972,93	TOTAL	134 972,93

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
c/60612 Electricité	25 000,00	c/002 Résultat de fonctionnement reporté	124 643,06
c/615221 Entretien bâtiments	3 000,00		
c/63512 Taxe foncière	3 643,06		
c/023 Virement à l'investissement	93 000,00		
TOTAL	124 643,06	TOTAL	124 643,06

BUDGET ANNEXE LES PORTES DU DARDAILLON

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
c/001 Résultat d'investissement reporté	565 575,54	c/1641 Emprunt	600 000,00
c/3351 Stock terrains aménagés	34 424,46		
TOTAL	600 000,00	TOTAL	600 000,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
c/6045 Etudes et travaux	34 424,46	c/7133 Variation en cours de production de biens	34 424,46
TOTAL	34 424,46	TOTAL	34 424,46

Monsieur le Président demande au conseil de bien vouloir se prononcer.

Où l'exposé de **Monsieur le Vice-président** et après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité des votants, 4 abstentions (Mmes Danielle RAZIGADE, Julia PLANE, MM. Cyril BARBATO et Claude CHABERT) :

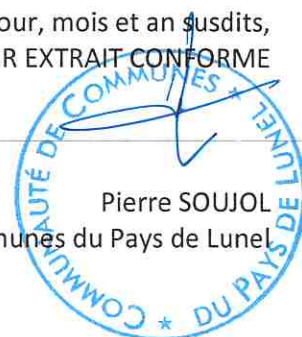
APPROUVE l'adoption par chapitre des budgets supplémentaires 2023 des budgets annexes de la communauté de communes,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture le 13/04/23
Publication du

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME

Pierre SOUJOL
Président de la Communauté de Communes du Pays de Lunel



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Communauté de Communes du Pays de Lunel
152, chemin des merles - CS 90229 – 34 403 LUNEL Cedex